



AGENCE DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 20 mars 2019

L'Agence des participations de l'Etat (APE) annonce sa souscription à l'émission d'obligations convertibles en actions d'Air France-KLM

Air France-KLM a annoncé aujourd'hui la réalisation d'une émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions (« OCEANE ») d'un montant d'environ 500 millions d'euros.

A cette occasion, l'Etat français, qui détient 14,3% du capital de la société, a décidé de souscrire à la présente émission, à hauteur de sa quote-part au capital, pour un montant de 71,45 millions d'euros.

L'Etat français souhaite manifester sa pleine confiance dans les atouts d'Air France-KLM pour mener à bien l'amélioration de sa compétitivité et la consolidation de son développement.

Contacts presse Agence des participations de l'État :

Caroline de Lastic : 01 44 87 71 81 – caroline.delastic@ape.gouv.fr

Marine Jumel : 01 44 87 72 43 – marine.jumel@ape.gouv.fr



AGENCE DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT